



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de L'association sportive du Golf du Petit Chêne en date du 13 décembre 2009.

Conformément à l'article 12 de nos statuts, l'assemblée générale ordinaire annuelle a été convoquée par le conseil le dimanche 14 décembre 2008, avec pour ordre du jour les points suivants :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès verbal de l'A.G.O du 14 décembre 2008
- Rapport moral du Président pour l'année 2009
- Bilan Sportif par le capitaine des jeux, le responsable de l'école de golf et les différents responsables d'équipes.
- Rapport financier de l'année 2009 et évolutions par rapport aux exercices précédents
- Rapport de la commission de contrôle
- Budget prévisionnel et cotisations pour 2010
- Approbation des comptes et quitus au conseil.
- Projets de l'association pour 2010
- Elections au conseil d'administration (1)

Renouvellement du tiers sortant et désignation éventuelle de nouveaux membres conformément aux statuts

Notre Président ouvre la séance en précisant que cette noble assemblée compte **49** membres présents et **42** membres représentés sur 205 possibles, ce qui est satisfaisant.

Bernard LEDOUX remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu à notre convocation, et salue la présence de Mmes Nicole FORTUNE, maire de Mazières, et Geneviève RIZZI représentante du Conseil Général, ainsi que Mrs Pascal OLIVIER, président de la communauté de communes et Jean-Marie MORISSET qui assistent à nos travaux.

- ***POINT 1 : Approbation du Procès verbal de l' A.G.O du 14 décembre 2008***

Ce point, soumis au vote des membres présents, est adopté à l'unanimité.

- ***POINT 2 : Rapport moral du Président pour l'année 2009***

Bernard LEDOUX, rappelle les buts de notre association et décrit les différentes tâches que nous avons prises en charge tout au long de l'exercice passé.

Notre association comporte 205 membres et 246 licenciés. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 15 membres.

Ses principales tâches consistent en l'organisation des compétitions officielles du club ou de la ligue, l'animation et le développement de l'école de golf, la recherche de sponsors pour la dotation de nos compétitions internes et le soutien de nos différentes actions, notamment celles en faveur de l'école de golf.

Il nous appartient également de participer à la mise en conformité du terrain et d'être une force de proposition auprès du gestionnaire formule golf et de travailler en étroite collaboration avec lui.

Des structures composées de commissions ont été mises en place, pour mener à bien tous ces projets.

- Une commission administrative
- Une commission sponsoring

- Une commission sportive
- Une commission communication
- Une commission animation

Le Président annonce une augmentation de la licence 2010 de 3 euros. Cette augmentation est liée au fait que la France est candidate (parmi six autres pays) à l'organisation de la Ryder Cup pour 2018.

Le pays organisateur choisi sera connu en 2011.

D'autre part le golf est aussi devenu une discipline olympique, ce qui représente un tremplin pour l'essor de ce sport.

Le président met l'accent sur l'entretien du terrain, notamment sur une nouvelle vision pour penser aux investissements et moyens possibles pour les années à venir, les pesticides étant désormais interdits d'utilisation.

Il rappelle à Mme RIZZI représentante du Conseil Général (qui loue le golf) que certains travaux sont nécessaires.

Il y a toujours un problème de drainage sur les 9 premiers trous, ce qui oblige la fermeture de cette partie du golf pendant les périodes de grosses pluies.

Cependant, le plus urgent serait de procéder à la rénovation du practice et des vestiaires.

- ***POINT 3 : Bilan Sportif par le Capitaine des jeux, le responsable de l'école de golf et les différents responsables d'équipes.***

Alain VIGER, vice-président et manager des équipes sportives nous dresse un bilan de l'année sportive passée.

Le compte rendu est à lire en annexe 1.

Alain VIGER passe ensuite la parole à Françoise AUDRAN pour faire le point sur les activités des Dames.

Le compte rendu est à lire en annexe 2.

La parole est ensuite donnée à JEAN Claude GAILLARD pour présenter les activités des seniors.

Le compte rendu est à lire en annexe 3.

Pierre REMAUD, responsable des compétitions du club expose à son tour le bilan de l'année.

Le compte rendu est à lire en annexe 4.

La parole est ensuite donnée à Bernard CREMONT qui représente François BIEN absent (accompagnant ce jour des jeunes au golf de Port Bourgenay) pour nous exposer le bilan de la saison pour l'Ecole de golf.

Le compte rendu est à lire en annexe 5.

POINT 4 : Rapport financier de l'année 2009 et évolutions par rapport aux exercices précédents.

William RENIER, notre trésorier, présente et commente le compte de résultats distribué en séance. Cf. annexe 6.

La trésorerie est saine et pour l'exercice 2009 nous réalisons un résultat d'exercice de 1386,08 euros.

Il n'y a pas de présentation de budget prévisionnel pour l'année 2010, mais celui-ci mettra l'accent sur le côté sportif. notamment l'association sportive prendra en charge de façon plus importante que les années précédentes les frais de déplacements des joueurs à l'extérieur.

POINT 5 : Rapport de la commission de contrôle

La commission de contrôle composée de Messieurs Pierre CLUZEAU et Paul POINOT, s'est réunie avec notre trésorier afin de valider les comptes de l'association.

Elle a procédé au rapprochement de quelques pièces comptables avec les écritures passées au livre de comptes et n'a pas trouvé d'anomalies.

Elle a par ailleurs vérifié le solde des comptes bancaires par rapport aux écritures passées sur le compte de résultats.

La commission félicite notre trésorier pour le travail accompli et la parfaite tenue de ses comptes.

Elle propose à l'assemblée de donner quitus au conseil.

POINT 6 : Cotisations 2008

Cette année nous avons décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation AS.

Pour mémoire le coût de la licence adulte augmente de 3 euros.

Concernant les droits de jeux 2010, il n'y a aucune augmentation pour la 2^{ème} année consécutive.

POINT 7 : Approbation des comptes et quitus au conseil.

L'assemblée générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'association sportive et donne quitus au conseil.

POINT 8 : Elections au conseil d'administration.

*Renouvellement du tiers sortant et désignation de nouveaux membres
Conformément aux statuts et consécutivement à trois démissions.*

5 membres sortants en 2010 sont les suivants :

- William RENIER
- Pascale FAZILLEAU
- Bernard CREMONT

- Hervé CLESSE
- Murielle MAURIAL MICHELOT

3 membres démissionnaires :

- Jean BLAIS
- Dany BRASSEUR
- Odile MAILLET

Pour l'instant, nous avons enregistré sept candidatures :

- William RENIER
- Bernard CREMONT
- Francis PROUST
- Nicolas DAVIET
- Jean-Marc POUILLARD
- Didier BLIN
- Roger VAN WINKELBERG

Compte tenu du nombre de candidatures, 7 candidats pour 7 postes, personne ne demandant un vote à bulletin secret, l'assemblée vote à main levée et ces 7 personnes sont élues à l'unanimité.

- La parole est maintenant donnée à Matthieu LESZCZYNSKI, directeur du golf :

Il remercie les élus pour leur présence et tous les membres de l'association sportive.

Mazières compte 273 abonnés, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2008.

Le nombre de green fee a lui aussi augmenté, ainsi que la fréquentation au practice.

Matthieu remercie les différentes sections de l'association sportive, ainsi que l'équipe accueil du pro-shop et l'équipe d'entretien du terrain.

Pour l'année 2010, l'abonnement subira une augmentation d'environ 3%.

Un seul règlement sera demandé pour le paiement de la cotisation AS et de la licence.

Concernant le terrain, 4000 euros ont été investis pour l'acquisition d'arroseurs de greens.

Le marquage au sol du parcours sera refait en 2010.

Le parcours sera également étalonné par des arbitres de ligue, et la signalétique du Pitch and putt établie.

- La parole est donnée à Mme Nicole FORTUNE, maire de Mazières :

Elle remercie les bénévoles de l'association sportive pour l'investissement de chacun, et note la positive évolution des résultats sportifs, notamment chez les dames.

Elle souligne l'importance des enjeux environnementaux à venir, et des bonnes relations entre les différents partenaires (Formule Golf, l'AS et le Conseil Général).

Elle rappelle la volonté de la commune de valoriser le golf et d'aider le Conseil général à la pérennisation de ce parcours.

- La parole est donnée à M. Pascal OLIVIER, président de la communauté de communes :

M. OLIVIER remercie l'assemblée pour son invitation, et fait remarquer que les relations entre les différents partenaires sont constructives pour la vie du golf.

- La parole est donnée à M. Jean-Marie MORISSET :

Il connaît le golf depuis sa création en 1985, et souhaite à titre personnel qu'il reste départemental.

Il regrette l'abandon de la section « golf scolaire ».

Il souhaite que le golf fasse partie de la promotion de l'animation pour le département.

- La parole est donnée à Mme Geneviève RIZZI, représentant du Conseil Général :

Elle souligne que tous les partenaires sont d'accord pour que la structure du golf soit pérennisée.

Le Conseil Général appuiera une démarche de projet.

Quant aux travaux, les demandes sont enregistrées, notamment la rénovation des vestiaires.

Elle conclue en remerciant tous les bénévoles.

La séance est levée à 11 heures 45 et tous les membres présents sont invités à prendre le verre de l'amitié

Le Président,

La Secrétaire,

B. LEDOUX

P.FAZILLEAU